

\*\*\*\*\*

Séance du 21 mai 2021

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Représentés	Votants
25	14	2	16

Convocation en date du
11/05/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un mai, à seize heures, le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion « la Légion d'Honneur » à la mairie de Soissons, sous la présidence de Monsieur Alain CREMONT, Président du PETR du Soissonnais et du Valois, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 11/05/2021, laquelle convocation a été affichée à la porte du siège du PETR

**Présents** : CREMONT Alain, ENGRAND Olivier, BONNAUD Dominique, BERSON Jean-Pascal, MONTESQUIOU Alexandre de, MUZART Hervé, ROUTIER Thierry, PLATRIER Ginette, DESUMEUR Alex, REBEROT Nicolas, LE FRERE Céline, Pascal TORDEUX, Marina CARETTE, Yveline DELVAL

**Procuration** : BATTEFORT Arnaud suppléé par LAINE Marie-Claude, DAVALAN Gilles suppléé par GILLES Thierry,

**Excusés** : Jean-Luc NICOLAS, Patrick DUFOUR, François RAMPENBERG, PELLETIER Séverine, BRIFFAUT Franck, MONTARON Philippe, DEULCEUX Christian, BOMBART Marcel, LALYS Loïc,

**M Jean-Pascal BERSON a été élu secrétaire de séance.**

## **Objet : Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)**

### **Délibération n° 15 – 2021**

Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique.

### **DECISION**

**Vu** la circulaire numéro 62310/SG du Premier Ministre en date du 20 novembre 2020, relatif à l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique,

**Vu** le courrier collégial des présidents des quatre EPCI membres du PETR du Soissonnais et du Valois en date du 11 décembre 2020 relatif au périmètre du contrat de relance et de transition écologique,

Constatant l'avis unanime des communautés de communes concernées pour un portage du futur CRTE par le PETR du Soissonnais et du Valois,

**LE COMITE SYNDICAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE A L'UNANIMITE**

**De confirmer** la volonté des élus du PETR du Soissonnais et du Valois de s'engager dans la démarche d'élaboration d'un contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat ;

**D'APPROUVER** le périmètre du PETR du soissonnais et du Valois comme périmètre pertinent du futur contrat de relance et de transitions écologiques (CRTE) ;

**D'autoriser** Monsieur le président à signer le document ;

**De mandater** Monsieur le Président pour engager les démarches relatives à cette contractualisation

**CHARGE et DÉLÈGUE** Monsieur le Président, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.

**Vote :**

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
16	0	0	0

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président**



*[Handwritten signature]*  
**Alain CREMONT**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS**

**03 JUIN 2021**

Affichage le 03.06.2021

Transmission le 03.06.2021

Certifié exécutoire le 03.06.2021